



Résiliation d'un mandat de gestion

Par **socks**, le **07/07/2009** à **10:15**

Bonjour,

j'ai signé un mandat de location le 05.01.2004 pour 3 ans renouvelable ensuite par périodes d'égale durée par tacite reconduction, à défaut de résiliation par LR AR 3 mois avant chaque échéance. Je souhaite résilier ce mandat. Puis-je faire appliquer la Loi Chatel, sachant que le professionnel ne m'a pas avisé de la possibilité de ne pas reconduire le contrat. Si oui, à quelle date puis-je résilier.

Merci de votre aide.